

Pourquoi la République démocratique du Congo est courtisée ?

En marge du sommet de Copenhague en décembre 2009 sur le réchauffement climatique, notre correspondant occasionnel Bruxelles, Madimba Kadima Nzuj, s'est entretenu avec le ministre congolais de l'Environnement, José Endundo Bononge sur la position de la RDC face aux enjeux climatiques. Il montre pourquoi la République démocratique du Congo est courtisée par la communauté internationale sur cette question.

PROPOS RECUEILLIS
PAR MADIMBA KADIMA-
NZUJI, CORRESPONDANT
À BRUXELLES

Quelles étaient les attentes du Congo au sommet de Copenhague ?
Les attentes du Congo étaient fonction des ressources dont il dispose. Le Congo a la deuxième forêt tropicale mondiale qui représente 50% de toute la forêt africaine, détient 50 % des ressources d'eau douce du continent et possède la première méga biodiversité africaine, soit une des 6 grandes méga biodiversités mondiales.

D'un point de vue institutionnel, la République démocratique du Congo devait disposer de 15% de son territoire (2 344 860 km²) en aires protégées, il en est à 11%, soit 257 934,6 Km². Pour avoir une idée, ces aires protégées sont aussi grandes que des pays comme la Roumanie. De nombreuses réformes sont en cours notamment sur les titres forestiers. Un arsenal juridique est mis en place, trois projets de loi sont examinés au Parlement, pour que le Congo puisse jouer désormais un rôle de premier plan en matière d'environnement et de changement climatique.

Le ministère a commandé une étude au cabinet McKinsey sur le potentiel

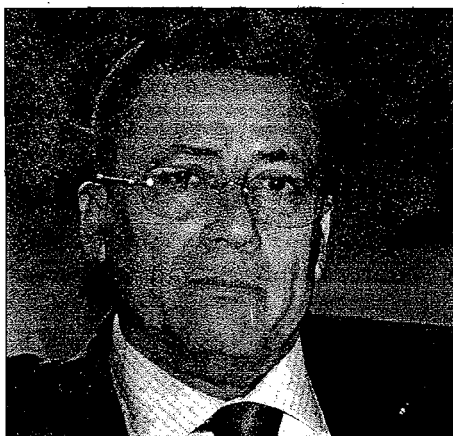
REDD+ pour «Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation de la forêt» de la RDC en vue d'adapter au mieux sa gestion de notre immense parc forestier et pour la prise en compte de la conservation et du carbone. Fort de ses atouts, la République démocratique du Congo se devait de tenir son rang parmi les nations dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Donc, nous pouvons déduire de votre réponse que le Congo allait à Copenhague pour se positionner sur la scène internationale et non pour des questions de développement ?

Développement et positionnement sur la scène internationale sont liés. Il est normal que le Congo occupe la première position en Afrique en matière environnementale. Il en a les atouts et la volonté politique. Le président Kabila l'a encore exprimé le 7 décembre 2009 lors de son discours à la nation. Une mise à niveau est donc nécessaire sur le plan institutionnel pour que la RDC puisse être ce géant dont a parlé Nicolas Sarkozy.

Avez-vous l'impression d'avoir été entendu à ce sommet ?

Le Congo a été entendu au sommet de Copenhague. Il



José Endundo, ministre de l'Environnement

s'est distingué par son implication, une centaine de personnes venant aussi bien de cabinets ministériels, de différentes administrations, que d'ONG, d'universitaires et de faiseurs d'opinion. La République démocratique du Congo va pour deux ans présider la COMIFAC (Commission des Forêts d'Afrique Centrale). Diverses alliances ont été nouées avec le Brésil, l'Union européenne, la Papouasie, la Nouvelle Guinée, etc. Et de surcroît, la RDC pilotera la question climatique pour toute l'Afrique pendant deux ans. C'est une position de premier plan et qui aura des retombées pour le pays.

Quel est votre bilan de Copenhague ?

Le réchauffement climatique est une réalité au quotidien. La désertification est en cours au Tchad, le rythme de la fonte des glaces a été multiplié par 3 en 10 ans,

occasionnant la montée des eaux... Il faut agir et vite. Copenhague a offert l'occasion à 192 pays de s'exprimer chacun avec sa problématique sur le changement climatique et l'avenir de ses populations. Les avancées ont été sans aucun doute l'implication positive ou négative. L'Histoire jugera, des USA et de la Chine dans les négociations. Avec 41% des émissions de gaz à effet de serre, USA et Chine détiennent les cartes de l'avenir climatique de notre planète. A Copenhague, nous avons assisté un engagement du président Obama sur les questions climatiques malgré une loi sur la gestion climatique américaine en retard, et la République populaire de Chine a subordonné tout engagement international au fait que le changement climatique ne pouvait freiner son développement. Aujourd'hui la question climatique est liée à la croissance réalisée pour les

uns et pour les autres à la décroissance économique pour des raisons climatiques.

La notion de dette climatique n'est pas forcément fautive. Les pays européens ont contribué de manière significative à la pollution mondiale, qu'en pensez-vous ?

La dette climatique est une question désormais sur la table. Il faut arriver à un consensus qui fasse que les pollueurs, en plus de réduire leurs émissions, payent pour arrêter la dégradation environnementale. Tous les débats de Copenhague se focalisaient sur ce point. Les conférences internationales de Bonn et de Mexico en 2010 seront des moments forts où chaque pays proposera et négociera des solutions pour l'intérêt de tous.

L'accord de Copenhague est un pis-aller. Il faut un accord plus contraignant à terme. De plus et il ne faut pas l'oublier Copenhague était une tentative de réponse globale à un problème global.

Le sommet de Copenhague s'est aussi intéressé aux efforts financiers à consentir par les uns et les autres et leurs finalités. L'année 2010 sera capitale pour déterminer le mécanisme financier de la sauvegarde de l'environnement, la clé de répartition de ces ressources. L'Afrique devrait participer pour au moins 40% de ses ressources et la question forestière pour au moins 20%. Nous pouvons dire qu'au moins 50% des ressources mobilisées seront à destination de l'Afrique.

Quels sont les engage-

ments souscrits pour les pays en développement ?
Dans un mécanisme dit « prompt start » trente milliards USD (10 de l'UE, presque 11 du Japon, 3,5 des USA...) vont être consacrés sur trois ans aux pays en développement, en attendant de passer à partir de 2013 à des montants de plus en plus importants jusqu'à l'atteinte de 100 milliards l'an à partir de 2020.

Comment pouvez-vous résumer l'action qui doit être entreprise après Copenhague pour la RDC ?

La première priorité est de conserver l'existant, de préserver nos forêts, nos lacs... La participation renforcée du Congo à de nombreux traités et institutions internationales ainsi que les contacts pris à Copenhague vont dans ce sens. La conservation de l'existant passera par un investissement conséquent en ressources humaines (formation des agents en charge de l'environnement, campagne de sensibilisation et de prévention) et de ressources sociales et matérielles : le pire ennemi de la forêt est la pauvreté, la misère et l'analphabétisme. Ensuite, il faut investir dans la recherche et le développement d'énergies plus soucieuses de l'environnement. Enfin ceux qui préservent la forêt doivent avoir la contrepartie de cette action.

Quels sont vos souhaits pour l'année 2010 ?

Une action de plus en plus efficace du gouvernement dans tous les domaines de la vie nationale.

Comptes cruels de la guerre

Celui des décès enregistrés sur la planète dans le cadre des guerres des cinquante dernières années, il serait curieux de parler de bonne nouvelle. Les chercheurs de l'université Simon Fraser, en Colombie-Britannique, au Canada, qui publient en cette fin janvier un nouveau rapport de leur série Human Security Report, intitulé «La diminution des pertes humaines dans les guerres», arrivent à une série de conclusions qui méritent toutefois d'être regardées de près.

Selon eux, les taux de mortalité lors des guerres des dernières décennies (ils en ont étudié dix-huit) ont diminué. Cette observation, fondée sur des études statistiques, dissimule deux aspects, différents de la mortalité en temps de guerre. D'une part, en l'espace d'un demi-siècle, les conflits font nettement moins de victimes «directes», tombées sur les champs de bataille. D'autre part, le

taux de victimes «indirectes» - civils morts en raison de la dégradation générale de la situation dans leur région, avec l'effondrement de l'économie, des structures de santé ou de l'approvisionnement - tend lui aussi à baisser en proportion lorsque commence la guerre. C'est là le résultat le plus surprenant.

En substance, les chercheurs de l'université de Colombie-Britannique soulignent un fait connu : la disparition progressive en l'espace d'un demi-siècle de conflits dominés par des armées régulières, au profit d'affrontements relevant de la catégorie «conflits de basse intensité», insurrections et guérillas. Ils mettent aussi en avant que le développement récent de l'aide humanitaire à l'échelle mondiale, parallèlement à des campagnes de santé publique en période de paix pendant la même période, a permis de réduire les taux de mortalité dans les pays en guerre de manière si

significative que les conflits ne parviennent pas à faire revenir les chiffres à leurs niveaux plus élevés des décennies écoulées.

L'évaluation du nombre de morts d'une guerre est un exercice non seulement ingrat, mais périlleux. D'abord, la statistique, en admettant qu'elle soit juste, ne dessine pas les causes d'un conflit.

Elle donne encore moins une appréciation de la souffrance des êtres humains qui en sont victimes. Surtout, elle est happée, aussitôt publiée, par les mécanismes d'interprétation, qui construisent le sens, parfois en s'affrontant, et dispensent les blâmes et les crédits aux différents acteurs du conflit, même lorsque celui-ci est terminé. Ce travail est pourtant indispensable, puisqu'il constitue un élément isolé, mais crucial, d'appréciation de la portée d'une guerre. Or le Human Security Report pousse à conclure qu'il pourrait être nécessaire de revoir

les pertes estimées de certains conflits, notamment en Afrique. Ses auteurs ne se penchent pas sur le chiffre régulièrement avancé pour la guerre du Soudan (1983-2005) : deux millions de morts, mais laisse espérer de futurs travaux sur le sujet.

Simultanément, deux médecins, Olivier Degomme et Debarati Guha-Sapir, publient dans le *Lancet*, journal scientifique de médecine, une étude de même nature sur le Darfour. Le chiffre des morts est évalué à 300 000, incluant 80 % de «victimes indirectes», loin des 400 000 morts «directes», causées par les violences, avancées parfois par des organisations de militants. Les guerres feraient donc en moyenne moins de morts que prévu ? La publication du Human Security Report est loin d'avoir été accueillie par des sursourds de soulagement. Le rapport est même en train de déclencher la même empoignade d'experts et de statisticiens observée au sujet de l'évalua-

tion des morts de la guerre d'Irak. Cette fois, le cœur de la dispute touche la République démocratique du Congo (RDC).

Les chiffres de l'organisation humanitaire International Rescue Committee (IRC) faisaient jusqu'ici autorité pour mesurer le nombre de victimes de ce conflit régional dans la région des Grands Lacs, la grande guerre africaine post-guerre froide (1998-2003). Les chercheurs d'IRC, en se basant sur des variations de taux de mortalité avant et pendant la guerre, établies en comparant leurs mesures sur le terrain et des chiffres tirés de bases de données, ont publié régulièrement, depuis 2000, leurs évaluations du nombre de victimes - essentiellement «indirectes» - de cette guerre. Le dernier état de leurs calculs portait le chiffre, en 2007, à 5,4 millions de morts. Un chiffre jugé «exagéré» par les auteurs du Human Security Report, qui estime qu'il doit être divisé

par deux, étant fondé sur des études de terrain effectuées dans des régions très touchées par la guerre, donnant donc une idée faussée de la situation dans le reste d'un pays grand comme l'Europe de l'Ouest. Ils ajoutent que les statistiques d'avant-guerre utilisées sont celles de l'Afrique en général, et non celles de l'ex-Zaïre, où le taux de mortalité était déjà très élevé.

IRC conteste vigoureusement ces remarques et attaque à son tour certaines méthodes du Human Security Report. Preuve que l'enjeu de cette bataille de chiffres n'est pas qu'une empoignade intellectuelle flirtant avec l'obscurité : la publication des premiers chiffres d'IRC, en 2000, avait entraîné la multiplication par cinq de l'aide humanitaire à destination du Congo, alors que «la contribution des Etats-Unis, à elle seule, avait été multipliée par 26», relève IRC.

JEAN-PHILIPPE RÉMY IN LE MONDE DU 28 JANVIER 2010